



- I. Tour de table
- II. Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel
- III. Mise à jour des documents structurants du CIC - Etat
- IV. Suivi du PAM Contrôle Interne Financier
- V. Déploiement de G2P

# Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel

---

## Contrôle interne / Audit interne

- Première réunion du comité ministériel d'audit interne le 30 septembre 2014
- Plan d'Action Ministériel Contrôle Interne Financier construit à partir des lignes directrices validées en COPIL CIC/CIB (4 juillet 2014) puis présentées en CCIMR
  - Diffusion en administration centrale
  - Diffusion aux académies, accompagné de la feuille de route 2014-2015
  - Diffusion à des acteurs externes du ministère (CBCM, Cour des Comptes, DGFIP, DB)

## Contrôle interne comptable

- Fin de la phase « terrain » de la Cour des Comptes en académies dans le cadre de la NEC
- Lancement de l'audit interne « indemnités de jurys et remboursement des frais de déplacement des jurys de concours et d'examens nationaux de l'éducation nationale » (réunion de cadrage le 5/11/2014)

## Contrôle interne budgétaire

- Nouveau cycle des travaux de la MACIB (direction du budget) axé sur le bon usage des restitutions CHORUS pour assurer la qualité de la comptabilité budgétaire

*Tour de table*

*Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel*

III. Mise à jour des documents structurants du CIC

IV. Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

V. Déploiement de G2P

# Mise à jour des documents structurants du CIC-Etat

## SOUMIS AU COPIL :

### Documents structurants du CIC-Etat : Référentiel organisationnel

#### Mise à jour du RoCIC (référentiel organisationnel du CIC ministériel)

- Ce document décrit la procédure ministérielle annuelle de pilotage du Contrôle Interne Comptable (étapes, acteurs, calendriers, support). Il décrit en particulier les rôles respectifs des « pilotes de processus - CIC », « référents CIC » et du DCISIF
- Il a fait l'objet d'une validation par le COPIL CIC-CIB du 14 novembre 2013
  
- La mise à jour proposée concerne principalement :
  - La précision des liens entre le comité commun de contrôle interne pour la maîtrise des risques (CCCIMR) et le COPIL CIC-CIB
    - Recommandation de la Cour des Comptes
    - Prise en compte de l'installation du Comité d'Audit Interne ministériel qui complète la gouvernance du contrôle interne
  - La simplification du document en retenant comme périmètre le « CIC-Etat »
    - Les modalités d'actions sur les périmètres « Opérateurs », « EPLE » et « système d'information » sont désormais décrites dans les volets dédiés du Plan d'Action Ministériel
  - La complétude de la liste des « pilotes de processus ». Soumis à validation :
    - Au regard des processus du référentiel « subventions aux établissements (EPL) » : DGESCO, avec un engagement à resserrer à terme le périmètre au processus « subventions AED »
    - Au regard du processus « Bourses de l'enseignement supérieur » : proposition d'indiquer un co-pilotage DAF B3 /DGESIP

# Mise à jour des documents structurants du CIC-Etat

## SOUMIS AU COPIL :

Documents structurants du CIC-Etat : Cartographie des processus / de priorisation

Mise à jour de la cartographie des processus et de priorisation des risques comptables

- Le PAM CIC-Etat comporte (pages 8 et 9) :
  - une liste des processus comptables du ministère valorisée
    - en termes d'impact financier
    - et de niveau actuel de maîtrise des risques par le CIC
  - la priorisation des actions de maîtrise des risques à mettre en œuvre qui en découle
  
- Le COPIL CIC-CIB doit examiner ces éléments qui fondent la politique ministérielle de CIC-Etat. Il peut s'appuyer sur le document support transmis en amont du COPIL CIC-CIB qui explicite les cotations retenues.
  
- Nota :
  - La méthodologie proposée s'inscrit dans le prolongement de celle employée pour le PAM 2012-2014. Elle ne correspond pas pleinement aux cadres de référence internationaux du contrôle interne.
  - Le DCISIF pourra s'engager dans un travail d'amélioration de la méthodologie en vue de la mise à jour du PAM en 2015 :
    - En se fondant sur les recommandations de la Cour des Comptes, les démarches d'appui de la DGFIP et l'expérience d'autres ministères
    - En exploitant des indicateurs de « qualité comptable » (par exemple : contrôle de la dépense, résultat des enquêtes thématiques, etc.)

*Tour de table*

*Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel*

*Mise à jour des documents structurants du CIC*

IV. Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

V. Déploiement de G2P

- **PAM CIC-Etat**
  - Réalisé conformément au calendrier
    - Séminaire national CIC (appréciation globale : 3,3/4)
    - Feuille de route aux académies incluant une précision des attentes en termes d'« environnement de contrôle » du processus « rémunérations-T2 »
  - Réalisation programmée sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014, conformément au calendrier
    - Diffusion du référentiel « Congés longue maladie / longue durée / longue maladie » (DAF C3)
  - Points d'attention sur une sélection d'actions programmées
    - Diffusion de RCIC retardées (initialement programmée pour le T4/2014) :
      - RCIC « Baux » (SAAM-C) : en attente de documents du ministère du Budget ;
      - RCIC « Rentes, accidents du travail » (DRGH-C1-3) prévue pour le T1/2015 ; néanmoins RCIC très peu engageant pour les académies (4 AMR non clés seulement à réaliser).
    - (à mettre en œuvre intégralement en mai 2015) Pilotage du « stock d'actions » de niveau « administration centrale » issu du PAM 2012-2014
      - Les actions seront suivies dans un plan d'action unique suivi dans l'application G2P
      - A date, 126 actions sur 222 ont été réalisées ou abandonnées
      - Un point détaillé sera réalisé lors du premier COPIL 2015
    - Diffusion du référentiel « bourses de l'enseignement scolaire » : calendrier de travail à constituer DGESCO-DAF (cible : premier trimestre 2015)





- **PAM Opérateur**
  - Réalisé conformément au calendrier
    - Enquête CICF des opérateurs
  - Autre action programmée au T4/2014
    - Construire la liste des AMR à déployer au regard du processus « collecte et traitement » (suite à la mission « contrôle interne pour la maîtrise des risques) : risque de décalage du calendrier au T1/2015
  - Un point détaillé de la mise en œuvre du PAM CIC-CIB des opérateurs » sera réalisé lors du premier COPIL de 2015
  
- **PAM SIFm**
  - Réalisé conformément au calendrier
    - Réinstallation du « comité CHOREGIE ». Difficultés identifiées (circulation de l'information, compréhension homogène de l'environnement CHORUS, ...) qu'il faudra résoudre en 2015
    - Transmission à l'AIFE d'une demande de gestion « décentralisée » des habilitations
  - Une grande part des actions du PAM devra être réalisée courant T1/2015
  - Risque de décalage du calendrier du fait de la charge générée par l'appui au déploiement de CHORUS-DT
  
- **PAM MRFC EPLE**
  - Réalisé conformément au calendrier
    - Diffusion et accompagnement de l'outil ODICé et atelier de travail en séminaire R-Conseil sur les stratégies de déploiement de l'outil ;
    - Reconduction des séminaires destinés aux agents comptables (prise de poste et approfondissement de la fonction comptable) ;
    - Introduction d'une séquence commune MRFC (plénière + ateliers sur ODICé) entre agents comptables (lors du séminaire d'approfondissement de la fonction comptable) et ordonnateurs (adaptation à l'emploi des adjoints promus chefs d'établissements) ;
  - Travaux en cours : détermination des modalités de suivi de diffusion d'ODICé.

*Tour de table*

*Actualités générales du contrôle interne financier ministériel et interministériel*

*Mise à jour des documents structurants du CIC*

*Suivi du PAM Contrôle Interne Financier*

V. Déploiement de G2P

## L'accès à G2P

- *Licence utilisateur (stock de 100)*

Référent technique CIC académique

DCISIF

DAF-C3

Autres acteurs CIC en administration centrale

- *Licence sponsor (gratuite pour consultation)*

Référent promoteur en académie ou en en administration centrale

=> *Par défaut les comptes seront créés à partir de l'annuaire CIC*

Il est proposé, pour le reliquat restant, de doter les académies expérimentatrices de ces licences supplémentaires pour un usage plus avancé de G2P.

## Proposition de répartition des licences

Libellé	Nombre de licence
6 académies expérimentatrices	20
30 académies	60
DCISIF	3
Autres acteurs CIC en administration centrale	5
Total	88
Stock	100
<i>Licences disponibles</i>	<i>12</i>

**SOUMIS AU COPIL :**

Répartition des licences G2P

## Calendrier

Objet	Date
Développement fonctionnel spécifique	Réalisé
Mise à disposition de l'outil	3 décembre 2014
Ouverture de la base école	Début décembre 2014
Création des comptes utilisateurs	Courant décembre 2014
Mise à disposition des « bases académiques »	Courant décembre 2014
Adaptation des « bases académiques »	Janvier – février 2015
Enquête sur le déploiement du CIC en académie	Mai 2015

## Dispositif d'accompagnement disponible en décembre 2014

Mise à disposition :

- D'une plaquette « prise en main G2P-CIC »
- D'un guide utilisateur de G2P-CIC pour le suivi du CIC
- De tutoriels vidéos sur l'Intranet « Pléiade »

## Chef de projet du déploiement de G2P

Pascal TEISSEDRE (DCISIF)

## Adresse du support

[pilotage.cic@education.gouv.fr](mailto:pilotage.cic@education.gouv.fr)

## Analyse du déploiement de G2P

Prochain Copil CIC-CIB mars 2015

**SOUMIS AU COPIL :**

Dispositif d'accompagnement

## PROPOSITIONS COPIL :

### Documents structurants du CIC-Etat

- Référentiel organisationnel
- Cartographie des processus et analyse des risques par processus

### Suivi du PAM Contrôle Interne Financier

#### G2P

- Calendrier de déploiement
- Répartition des licences

## PROPOSITION POUR LE PROCHAIN COPIL

- Date proposée : dernière semaine de mars 2015

### Focus sur le contrôle interne financier au sein des opérateurs

- Suivi du PAM, en particulier sur le volet « CIB » des opérateurs

### Focus sur le contrôle interne budgétaire ministériel

- Suivi du PAM, en particulier en termes de bilan sur la démarche de « cartographie des risques budgétaires majeurs ».